

[Texte]

then we will also weaken the Canadian ones, because now the U.S. has two sources of conditional oil supply. A weaker provision applied to both would give it the same sort of oil guarantees that it has now, with only a Canadian guarantee. In that case the negotiation, at least for those who are very uncomfortable about this Canadian oil supply commitment, could provide a benefit to Canada.

So you can come out on either side of this. When you ask me if it is possible, I say, yes, it is possible. But it is also possible the negotiation can in fact make the provisions in the Canada-U.S. agreement more comfortable for us.

Mr. Langdon: You have traced a couple of models here. I would ask you as an international trade economist to give me your assessment of these forms of developing trade liberalization as compared with multilateral liberalization of trade.

Prof. Wonnacott: This is worse than this.

Mr. Langdon: Yes, you have made that point quite strongly.

Prof. Wonnacott: Compared to multilateral free trade, that is better than this. It dominates both. There are all sorts of reasons it dominates both. The problems you have here, with restrictions, preference, discrimination providing an advantage to the U.S., also provide all the participants in a free trade agreement with advantages in their trade. You still have outside restrictions with the rest of the world and these you can view as a sort of form of protection, not nearly as substantial as this. You can view them as a restraint to trade, which reduces efficiency and potential world income quite possibly by benefiting these countries at the expense of outsiders. With all participants—of course, we are not talking about all participants, some countries are not members of GATT—

Mr. Langdon: Within the context of GATT.

Prof. Wonnacott: —you do not have any red restraints, as shown here. Everything is a free trade area. You do not have that income-limiting restriction. That restriction is even more severe here, because it is not only between the spokes but it is also around this collection of countries vis-à-vis third countries, which I did not even talk about. That is similar to this restriction. With multilateral free trade, you do not have any restrictions.

• 1725

You do not have any diversion—this diversion by Mexico because it has a bilateral with the U.S. Remember that I talked about diversion. This means that the Mexicans may now buy from the U.S., because their product is coming in duty-free, rather than Canada, which is a better source of supply. That sort of diversion occurs only because one country is getting better tariff treatment in a market than another country. Well, diversion does not exist here because

[Traduction]

et bien sûr, nous allons céder du terrain également avec les Canadiens puisque maintenant nous aurons deux sources d'approvisionnement conditionnel en pétrole. Avec des dispositions moins exigeantes, mais signées avec deux pays, ils auraient encore une garantie équivalente à celle que le Canada leur accorde exclusivement pour l'instant. Et dans ce cas-là, le Canada profiterait de ces négociations, c'est du moins le point de vue de ceux qui n'aiment pas beaucoup ces engagements que le Canada a pris sur le plan du pétrole.

On peut donc adopter l'une ou l'autre position. Vous me demandez si c'est possible et je vous réponds que oui, c'est possible. Mais il est possible également que ces négociations nous permettent de mieux nous accommoder des dispositions actuelles entre le Canada et les États-Unis.

M. Langdon: Vous avez décrit deux modèles. En votre qualité de spécialiste des questions économiques internationales, dites-moi si vous préférez ce système de libéralisation progressive du commerce ou un système de libéralisation multilatérale.

M. Wonnacott: Celui-ci est pire que l'autre.

M. Langdon: Oui, cela ressort clairement dans ce que vous nous avez dit.

M. Wonnacott: Comparé au libre-échange multilatéral, c'est préférable. Cela permet de dominer sur les deux tableaux, pour toutes sortes de raisons. Dans ce cas-ci, il y a des restrictions, des traitements préférentiels et des mesures discriminatoires qui donnent l'avantage aux États-Unis tout en offrant aux partenaires d'une zone de libre-échange certains avantages commerciaux. Des restrictions existent toujours pour le reste du monde, ce qu'on peut considérer comme une forme de protectionnisme, mais c'est loin d'être aussi grave que dans ce cas-là. Vous pouvez considérer que ce sont des barrières pour le commerce, que cela réduit l'efficacité et les revenus internationaux éventuels en favorisant ces pays-là aux dépens de ceux qui sont à l'extérieur. Pour tous les participants—eh bien sûr, il ne s'agit pas de tous les participants, certains pays ne sont pas membres du GATT...

M. Langdon: Dans le contexte du GATT.

M. Wonnacott: ...vous n'avez pas de restrictions comme celles que j'ai indiquées ici en rouge. Tout est dans une zone de libre-échange et ces restrictions sur les revenus n'existent pas. Cette restriction est encore plus grave dans ce cas-ci car elle n'intervient pas seulement entre les branches, mais également par rapport à ce groupe de pays par opposition aux pays tiers dont je n'ai même pas parlé. C'est l'équivalent de cette restriction. Avec le libre-échange multilatéral, il n'y a aucune restriction.

Il n'y a aucun détournement; vous vous souvenez de ce détournement dont j'ai parlé dans le cas du Mexique et son accord bilatéral avec les États-Unis. Autrement dit, dorénavant les Mexicains achètent aux États-Unis et non pas au Canada, qui est une meilleure source, car ils ne payent plus de droits de douane sur les produits américains. Ce type de détournement ne se produit que lorsqu'un pays bénéficie de meilleurs tarifs douaniers dans un pays donné. Dans ce